

## **CAMP D'ÉTÉ à Florac en Lozère**

Dimanche 17 juillet – Samedi 23 juillet 2016  
pour les 11 - 17 ans

**Départ** à 13h30 le dimanche 17 juillet sur le parking de l'église de Vouvray.

**Retour** à 17h30 le samedi 23 juillet au même endroit.

### *1. Projet pédagogique :*

Ce séjour est organisé par la paroisse de Vouvray, pour les jeunes de l'aumônerie, ainsi que leurs amis, et tous ceux qui sont intéressés. Le but est de leur proposer des vacances chrétiennes en collectivité adaptées à leur âge. Les jeunes dormiront sous tente, dans un domaine à 3km de la ville de Florac, en Lozère. C'est une région très belle et préservée. Les activités principales sont cette vie de camp, les grands jeux et veillées, activités culturelles et sportives et sans doute tous les jours un peu de baignade dans la petite rivière qui coule à 600m de notre lieu de camp ! Notre camp possède également une dimension spirituelle pour permettre à chaque jeune de mieux connaître Dieu et de s'approprier sa foi. Elle consiste en des enseignements spirituels et des temps de prière dont la messe quotidienne.

### *2. A apporter :*

De quoi se changer ; une tenue correcte pour les offices ; sac de couchage et tapis de sol, un petit sac à dos (pour les sorties), de bonnes chaussures de marche et si possible un pair de basket qui ne craint pas l'eau (mais pas des tongs), affaires de nuit et de toilette, une lampe de poche, casquette, lunettes de soleil, crème solaire, gourde, un bon pull, et une 'polaire' et un coupe-vent ou kawai, maillot de bain, et linge ordinaire.... Ne pas prendre d'objets de valeur, ni trop d'argent (15€ maximum dans une enveloppe avec le nom de l'enfant remise au directeur le jour du départ). Pour ceux qui ont des lunettes : un cordon 'attache lunettes'. Aube et cordon (pour les servants de messe). De quoi prendre des notes et de quoi écrire aux familles.

**Ce qu'il faut oublier !** Baladeurs, jeux vidéo, téléphone portable. Les objets précieux : les pentes et les lacs sont des lieux idéals pour perdre votre médaille ou vos boucles d'oreilles préférées... Pas de cigarettes, vous vous en doutiez. Pas de nourriture : l'intendance ne reculera devant aucun sacrifice pour vous nourrir correctement ! Pas de revues. Tout ce qui vous isole du groupe.

### *3. Prix :*

240 €. C'est le prix de revient réel de ce camp. Des aides sont parfois possibles. Bons vacances de la CAF et de la MSA, Chèques Vacances acceptés. Règlement : 80 € minimum à l'inscription, ou le solde convenu, (éventuellement en précisant au dos des chèques la date d'encaissement : ces dates seront respectées, de telle sorte que si vous envoyez tous les chèques d'un coup, c'est plus simple). En tout cas, **les derniers documents d'inscription doivent être transmis au plus tard le 2 juillet**



#### 4. Voyage :

En minibus et voitures.

#### 5. Hébergement :

‘sous tente’, si le temps ne le permettait pas nous avons une grande maison sur le domaine pour s’abriter.

#### 6. Adresse du courrier :

Lieu dit : *Les Fontanilles* – 48400 Florac. Numéro de la famille sur place : 04 66 45 15 66

#### 7. Contact durant le camp :

Don Marc-Antoine : 06 78 20 17 64

Les numéros des autres animateurs seront transmis au départ du camp

#### 8. Programme des activités :

Prière, temps d’enseignement, jeux, randonnée, vélo, canoé, veillée, une journée pèlerinage etc....

#### 9. L’inscription :

##### **a) Pour réserver une place, fournir :**

- le formulaire d’inscription ci-joint, (à découper)
- 80 € d’arrhes, ou la totalité, même en plusieurs chèques, avec éventuellement la date d’encaissement au dos)

##### **b) Pour compléter l’inscription (dès que possible, et au plus tard le 2 juillet):**

- la fiche sanitaire de liaison (à demander à l’inscription ou à télécharger)
- 'Attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques', selon le formulaire à demander à l’inscription ou à télécharger sur <http://www.saintmartin-saintvincent.fr>), à faire passer en piscine, en respectant strictement les indications, sauf si fourni l’an passé. (Un brevet ordinaire de natation de 25 m, ou plus, n'est pas valable).
- un certificat médical de ‘non contre-indication à la pratique des sports aquatiques’,
- une attestation d’assurance en responsabilité civile individuelle (sauf si déjà fournie cet hiver)

#### 10. Réunion d’information :

Parents et jeunes : à 11h, le samedi 2 juillet au presbytère de Vouvray (37210), 2 rue Victor Hérault (après l’église).

**Asso. LE FLEUVE, INSCRIPTION au camp d'été de Florac 2016, 17 au 23 juillet 2016**

NOM: .....Prénom : .....

Collège (ou autre), et classe (*année écoulée*) : .....

Fils / fille de : .....

Adresse des parents ou du responsable légal, pendant la durée du camp :

.....

Téléphones, Domicile : .....

    Portable : .....

    Autre : .....

adresse e mail : .....@.....

N° de Sécu : .....

et centre payeur (entourer) ; CPAM Tours, ou MSA Indre et Loire, ou autre :

.....

Au camp, je suis plus spécialement ami (e) avec : .....

Je joue d'un instrument de musique : .....

**AUTORISATIONS DES PARENTS ou du responsable légal :**

Je soussigné ....., autorise (prénom, nom) ..... à participer au Camp d'été « Florac 2016 » du 17 au 23 juillet 2016, avec l'Association LE FLEUVE. J'autorise la direction du camp à faire participer - mon fils / ma fille - à toutes les activités organisées dans le cadre du camp (notamment les marches, les baignades, le canoë, et le transport en en minibus) - à mettre en œuvre les interventions médicales qui peuvent être reconnus nécessaires par un médecin.

Ci-joint la somme de ..... €, en chèque , bons vacances , espèces , chq vacances  (ordre : association LE FLEUVE).

Fait à ..... le .....

Signature : (le responsable légal écrira « lu et approuvé »)

*Remarques des parents :*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....